Docusign Envelope ID: 74CA209C-D584-8A58-82D8-1CF1A073D24C

1 RUE SAINT LAURENT
Société civile immobilière au capital de 54 000,00 euros
Siège social : 3, rue de Turique 54000 NANCY
989 645 221 RCS NANCY

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 17 AOÛT 2026

LES SOUSSIGNÉS :

- la société HDC, titulaire de 60 000 parts sociales en pleine propriété
- la société HOLDIET, titulaire de 60 000 parts sociales en pleine propriété
- la société INVAM, titulaire de 60 000 parts sociales en pleine propriété
- la société ML INVEST, titulaire de 120 000 parts sociales en pleine propriété
- la société NIRINV, titulaire de 60 000 parts sociales en pleine propriété
- la société SGI, titulaire de 60 000 parts sociales en pleine propriété
- la société SOFITH, titulaire de 60 000 parts sociales en pleine propriété
- la société TLG CAP, titulaire de 60 000 parts sociales en pleine propriété

Détenant ensemble 540 000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société civile immobilière DU 1 RUE SAINT LAURENT désignée ci-dessus,

En présence des sociétés HOLICAP et LD INVEST en qualité de futurs associés,

Agissant en qualité de seuls associés de la SCI DU 1 RUE SAINT LAURENT et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 17 des statuts,
Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de la société ML INVEST de céder :

- à la société HOLICAP, SASU ayant son siège social 3 Rue de Turique 54000 NANCY (103 571 238 RCS NANCY), 60 000 parts sociales lui appartenant dans la Société, décident à l'unanimité d'autoriser cette cession ;
- à la société LD INVEST, SASU ayant son siège social 3 Rue de Turique 54000 NANCY (104 048 681 RCS NANCY), 60 000 parts sociales lui appartenant dans la Société, décident à l'unanimité d'autoriser cette cession ;

L'acte de cession est signé à l'instant même en cours de séance.

En conséquence, les associés décident à l'unanimité d'agréer expressément les sociétés HOLICAP et LD INVEST en qualité de nouvelles associées à compter de ce jour.

Docusign Envelope ID: 74CA209C-D584-8A58-82D8-1CF1A073D24C

DEUXIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de modifier comme suite l'article 7 des statuts :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à CINQUANTE QUATRE MILLE euros (54 000,00 euros). Il est divisé en 540 000 parts de 0,10 euros chacune.

Suite à une cession de parts sociales du 17/08/2026 les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :
la société HDC, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci.....60 000 parts
la société HOLDIET, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci60 000 parts
la société HOLICAP, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci60 000 parts
la société INVAM, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci.....60 000 parts
la société LD INVEST, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci....60 000 parts
la société NIRINV, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci60 000 parts
la société SGI, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci.....60 000 parts
la société SOFITH, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci60 000 parts
la société TLG CAP, soixante mille parts sociales en pleine propriété, ci60 000 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 540 000 parts sociales.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les 540 000 parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus.

TROISIEME DÉCISION

Compte tenu du caractère transitoire des dispositions finales, les associés décident à l'unanimité de supprimer l'article 25 des statuts.

QUATRIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.
A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Docusign Envelope ID: 74CA209C-D584-8A58-82D8-1CF1A073D24C

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit "règlement eIDAS".

SAS HDC
Clément DALAHAYE Président

Signé par :
DELAHAYE Clément
8FC27C1358D7485...

SARL HOLDIET
Olivier DIETSCH Gérant

Signé par :
Olivier DIETSCH
CB6F1604354C4D4...

SAS INVAM
Alain MIGOT Président

DocuSigned by:
Alain MIGOT
B32A78C32B5647B...

SARL ML INVEST
Marine DUMONTEIL Gérante

Signé par :
PORTIER DUMONTEIL Marine
83D911579A1C4D7...

SAS NIRINV
Nicolas ROUSSEAU Président

Signé par :
Nicolas ROUSSEAU
B7838E88498441A...

SAS SGI
Sylvain GUIBERT Président

Signé par :
GUIBERT Sylvain
7C5574FF1B884DC...

SAS SOFITH
Marie HECK Présidente

Signé par :
Marie HECK
3E8DC08CB7AD4E8...

SAS TLG CAP
Thibaut GILLE Président

Signé par :
GILLE Thibaut
5FAE410225984C6...

SAS HOLICAP
Marine DUMONTEIL Présidente

Signé par :
PORTIER DUMONTEIL Marine
83D911579A1C4D7...

SAS LD INVEST
Loïc DAUPHIN Président

DocuSigned by:
Loic DAUPHIN
25EE03C1C7ED4D5...